

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU LUNDI 12 FÉVRIER 2024**

**Date de convocation :** 06 février 2024

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n° 24-001	<b>28</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>32</b>
Pour la délibération n°24-002	<b>27</b>	<b>04</b>	<b>06</b>	<b>31</b>
De la délibération n°24-003 à 24-012 incluse	<b>28</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>32</b>
Pour la délibération n°24-0013	<b>27</b>	<b>04</b>	<b>06</b>	<b>31</b>
De la délibération n°24-014 à 24-025 incluse	<b>28</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>32</b>

**Secrétaire :** M. RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, LÉMAN, MICHAUD, M. NIEL, MM. TOKDEMIR, RIVET. BRUN, Mmes SÉGHIR, LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. GAUTIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. BAZIRE ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne LESAULNIER

**ABSENT :**

- M. SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION :**

**24-025 Motion du groupe "UNIS !" concernant la reconnaissance par l'édification d'un monument mémoriel du rôle majeur et des souffrances des animaux utilisés pendant la grande guerre**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**LE**

**16 FEV. 2024**

**AFFICHÉ**

**LE**

**16 FEV. 2024**

**Le Maire**

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240212-24-025-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2024  
Date de réception préfecture : 16/02/2024

N° 24-025

**MOTION DU GROUPE « UNIS ! » CONCERNANT LA  
RECONNAISSANCE PAR L'ÉDIFICATION D'UN  
MONUMENT MÉMORIEL DU RÔLE MAJEUR ET DES  
SOUFFRANCES DES ANIMAUX UTILISÉS PENDANT LA  
GRANDE GUERRE**

**RAPPORT**

M. Sylvain THOMAS pour le groupe « Unis ! » présente la motion suivante :

*« Héros de l'ombre de la première guerre, ils sont les grands oubliés de l'Histoire. Ils ont eu un rôle important pendant la guerre pour sauver nos soldats, ils ont payé un lourd tribut et étaient les premières victimes des tirs, car l'adversaire savait à quel point ils étaient importants. Il est donc indispensable de les replacer au centre de nos mémoires. Ils peuvent enfin espérer recevoir à Louviers un hommage mérité au monument des morts durant les deux guerres mondiales. Je parle bien sûr des animaux à plumes et à poils mobilisés en temps de guerre. Durant la première guerre mondiale, ils ont foulé le champ de bataille. Onze millions d'équidés (chevaux, ânes et mulets), 100.000 chiens, 250.000 pigeons, notamment, ont été utilisés pour porter, tirer, guetter, secourir ou informer au cours de la Grande Guerre. Ils ont transporté notre matériel, notre nourriture, ont été indispensables dans la transmission de messages, la photo aérienne, ou pour secourir nos combattants blessés. Les chiens étaient utilisés pour retrouver les blessés et pour surveiller la présence d'éventuels adversaires, ils étaient aussi messagers au risque de leur vie. Des chiens de la Croix rouge allaient chercher les blessés sur le champ de bataille et quand ils ne pouvaient pas les ramener ils rapportaient un morceau d'uniforme pour avertir qu'un soldat blessé avait besoin de soin. Le chien pouvait être employé pour tirer un fauteuil roulant pour les soldats blessés ou amputés. Les chiens et les chevaux portaient aussi des masques à gaz comme les soldats pour traverser des nuages de gaz toxiques. Il y avait les animaux de compagnie, chiens chats, cochons, chèvres qui étaient gardés dans les tranchées pour réconforter les soldats. Certains sont devenus leur mascotte. Les chevaux sur le front partageaient l'enfer des combats, des souffrances et le même destin que les soldats : la mort au combat. Les pigeons devenus indispensables étaient utilisés notamment pendant la guerre 1914-1918 en remplacement du téléphone, du télégraphe lorsque ces moyens étaient indisponibles. Ils pouvaient être lâchés par des unités mobiles au sol. Ils étaient aussi transportés dans des paniers, ils pouvaient être lancés à partir de camions, de bus colombophiles, à bord d'avions ou de navires, ils pouvaient être intoxiqués par les gaz de combat arrivant mourant à leur colombier, ils ont été utilisés pendant les deux guerres mondiales. Ces animaux ont tous été perturbés par le stress, l'horreur des tranchées.*

*conditions d'acheminements jusqu'au champ de bataille pour tirer les canons, les munitions, les ambulances. Des vers luisants qui sont des êtres sensibles aussi, étaient enfermés dans des bocaux et utilisés pour éclairer et aider les soldats pour lire les messages, les cartes, dans l'obscurité des tranchées. Les allemands avaient même réquisitionné des éléphants de cirque pour des travaux forcés. En France, il existe peu de monuments édifiés pour les animaux morts pour la France. La ville de Paris en a récemment inauguré un, et cela a fait les gros titres de la presse. À l'étranger, plusieurs capitales, comme Londres, Canberra, Ottawa et Bruxelles, ont rendu hommage aux animaux de guerre en leur consacrant des monuments. A Louviers, nous pouvons avoir l'occasion de repenser la façon dont nous avons traité les animaux pendant la guerre : les monuments aux morts réservés aux humains doivent être aussi réservés pour la mémoire des animaux morts pour la guerre. L'année 2024 sera encore une année de souffrance pour les animaux dont nous ne parlons jamais à cause des guerres actuelles sur notre planète. N'oublions pas les animaux sauvages victimes aussi des ces deux guerres mondiales et guerres actuelles. Lors de la bataille de Verdun en 1916, le pigeon Vaillant a transporté une lettre qui a permis de sauver tout un régiment, Vaillant a été décoré de la Croix de guerre, puis a reçu la bague de la Légion d'honneur. Garder en mémoire la bravoure de ces animaux doit être un devoir. Les poilus eux-mêmes attendaient cette reconnaissance. Il n'est jamais trop tard.*

*Le conseil municipal de Louviers, considérant ce qui précède :*

*Il est important que la ville de Louviers reconnaisse, par l'édification d'un monument mémoriel, le rôle majeur et les souffrances des animaux utilisés pour la Grande Guerre. Nous demandons l'installation d'une stèle ou statue avec une plaque mémoriale à l'emplacement situé au monument des morts au square Albert 1er. »*

## **DÉCISION**

**Le CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**REJETTE** le texte de la motion ci-dessus à la majorité des suffrages

**26 contre, 6 pour**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240212-24-025-DE  
Date de télétransmission : 16/02/2024  
Date de réception préfecture : 16/02/2024